

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 22 (1871)
Heft: 10

Artikel: Activité des sociétés forestières
Autor: Greyerz, Walo de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o 10.

Octobre.

1871.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Activité des sociétés forestières.

Argovie. Nous espérons intéresser nos lecteurs en les entretenant quelques instants des sociétés forestières qui se sont formées il y a déjà quelques années, dans plusieurs districts du Canton d'Argovie et qui par leur activité et le grand nombre de leurs membres concourent puissamment aux progrès de l'économie forestière dans nos contrées. Il vaut certainement la peine de considérer les services qu'elles ont rendus et d'étudier leur origine et leur organisation, pour se faire une idée exacte de leur valeur réelle et de leur utilité.

Les comités de ces diverses associations m'ayant fort obligeamment ouvert l'accès à leurs protocoles, il m'est possible de donner ici quelques détails sur les particularités qui les distinguent.

Je commence par des notices sur la société forestière du 2^{me} arrondissement, comme étant à la fois la plus ancienne et la plus prospère.

1. *Fondation.* C'est à l'inspecteur forestier Koch à Laufenburg, à l'intendant forestier Riniker à Brugg, ainsi qu'aux conseillers et forestiers communaux Büchler et Baumann à Lauffohr, qu'est dûe l'initiative de la fondation de cette société. Le 10 août 1863, réunis à Lauffohr avec 32 forestiers communaux et gardes forestiers cantonaux, ils avaient chargé une commission de 7 membres de projeter des statuts, et dès le 29 novembre de la même année, la société fut définitivement fondée à Laufenburg avec un effectif de 39 membres.

2. *Contributions.* La contribution annuelle de chaque membre est fixée à 20 cts., ce qui suffit pour payer les cartes lithographiées d'invitation aux séances, les ports, les procès verbaux et pour couvrir les dépenses des délégués aux réunions des autres sociétés forestières de district.

3. *Réunions annuelles.* Jusqu'à aujourd'hui ont eu lieu 9 réunions générales, savoir:

En 1863, deux à Lauffohr et Laufenburg	I et II.
" 1864 une " Mandach	III
" 1865 " " Schinznach	IV
" 1866 " " Laufenburg	V
" 1867 " " Villigen	VI
" 1868 " " Wyl	VII
" 1869 " " Hornussen	VIII
" 1870 point à cause de la guerre.	—
" 1871 une à Stalden, commune du Bötzbberg.	IX

4. *Nombre des membres.* En déduisant les membres sortis jusqu'à aujourd'hui, le nombre des membres actuels de la société s'élève à 15 membres honoraires et 145 membres actifs, en tout 160 membres.

A la fin de 1863, la société comptait 39 membres.

"	"	1864	"	"	51	"
"	"	1865	"	"	70	"
"	"	1866	"	"	91	"
"	"	1867	"	"	111	"
"	"	1868	"	"	129	"
"	"	1869	"	"	146	"
"	"	1871	"	"	160	"

Cet accroissement constant du nombre des membres démontre que la société répond à un besoin réel et qu'elle jouit d'une vitalité saine et vigoureuse.

Depuis sa fondation, la société a perdu 6 membres décédés, 7 membres démissionnaires, et 3 qui se sont fait exclure comme indignes d'en faire partie.

Quant à la vocation de ses membres on peut distinguer:

1. Forestiers inspecteurs, intendants et gardes	66	membres.
2. Amis de l'économie forestière, de professions diverses employés de cercles et de districts, négociants, fabricants, marchands de graines, anciens employés cantonaux et communaux, (entre autres 1 prêtre catholique et 1 Badois)	56	"
3. Députés au grand conseil, conseillers communaux, membres de commissions forestières	25	"
4. Instituteurs primaires et secondaires	13	"
	160	membres.

Les nombres des membres appartenant aux deux premières catégories sont très-réjouissants et encourageants, en revanche les deux dernières catégories sont fort loin d'être représentées en proportion et il est encore nécessaire de heurter à bien des portes pour que la société acquière aussi dans cette direction, tout l'accroissement désirable.

5. *Objets des discussions.* La société s'étant essentiellement proposé pour but de fournir l'occasion à ses membres de se communiquer les expériences faites, durant le cours de chaque année, dans le domaine forestier, et de faire des excursions forestières donnant lieu à mille observations d'enseignement pratique le nombre des objets traités dans des rapports détaillés est encore malheureusement fort peu considérable, la liquidation des affaires courants ayant aussi absorbé une partie du temps si limité consacré aux séances. Parmi ces rapports nous citerons comme particulièrement intéressants:

- a) L'établissement de digues le long des torrents et des rivières ;
- b) L'établissement de chemins forestiers et l'amélioration des voies existant déjà ;
- c) L'arpentage des forêts et l'établissement de plans d'aménagements ;

- d) L'exfoliation du pin sylvestre, mesures préventives, semis et culture de cette essence.
- e) Insectes forestiers nuisibles et utiles : bostriche typographe, mouche à scie, chenille processionnaire, etc.

Les rapports écrits par les délégations officielles aux réunions des forestiers du 1er et du 4me arrondissement méritent aussi d'être mentionnés comme vraiment dignes d'intérêt. La mission même de délégué et la conception de ces rapports exercent une influence très favorable sur nos forestiers communaux, c'est pour eux un puissant stimulant et un encouragement en même temps qu'une occasion de s'instruire. Ces rapports sont généralement bien conçus et témoignent d'un travail sérieux et intelligent ; souvent ils sont assaisonnés de bons traits d'esprit et d'humour.

6. *Elections.* Le comité est renouvelé périodiquement, tous les 4 ans, par un vote au scrutin secret, et l'inspecteur forestier Koch a été 3 fois nommé à l'unanimité des voix président de la société. Ceci est un témoignage éclatant de l'entière confiance et de l'affection qu'il inspire à ses subordonnés, aussi bien qu'aux conseillers communaux et à tous ceux qui s'intéressent aux forêts, et cela bien qu'il accomplisse très-consciencieusement les prescriptions de la loi forestière et qu'il use cas échéant de toute la sévérité nécessaire pour faire exécuter les ordres qu'il a dû donner.

Dieu veuille que cette jeune société, semblable à un chêne vigoureux, se développe et se fortifie pour le bien du pays dans ses générations présentes et futures !

Dans le courant de la même année 1863, le 16 août, sous la présidence de l'inspecteur forestier Baldinger, une société semblable s'était fondée à Baden et avait pris le nom de »diète des forestiers«. Les membres payaient une cotisation annuelle de 50 cts. ; la finance d'admission était fixée également à 50 cts. La diète devait se réunir tous les 2 mois à Baden ; le secrétaire recevait un dédommagement annuel de 10 frs. Fondée par 20 membres, la société en comptait près de 40 en 1866. Dès 1863 à 1866 la société s'assembla 16 fois, toutes les réunions se tinrent à Baden, à l'exception d'une à Degerfelden et d'une autre à Döttingen. Le plus souvent l'après-midi fut consacré à des excursions intéressantes dans les forêts voisines, les rapports et discussions roulèrent sur les sujets suivants : Avantages et inconvénients des

exploitations agricoles temporaires du sol forestier; semis et plantations de pins sylvestres; mesurage des bois; explications sur les divers modes d'aménagement et tenue des livres forestiers; communication sur les dommages causés à l'épicéa par le *Nematus saxesenii*, et sur des résultats de cultures; inconvénients de l'usage des corvées communales pour exécuter les travaux en forêts: distribution des gaubes communales et façonnage par ordons; inconvénients des exploitations de liens dans les forêts; distributions de litière ensuite du manque de fourrage en 1865, et proposition de faire payer un franc par char, comme équivalent à consacrer à des cultures forestières; recommandation de l'emploi de crayons bleus pour le numérotage des toises; amélioration des chemins forestiers; immersion des graines de pins avant le semis (après discussion cette coutume est rejetée comme plus pernicieuse qu'utile); recommandation de diriger les coupes des taillis du Sud au Nord plutôt que de l'Est à l'Ouest, pour mieux abriter les jeunes coupes contre les vents froids.

Malheureusement il paraît que cette société ne s'est plus réunie depuis 1867, sa dissolution est d'autant plus regrettable que les procès verbaux de ces séances font preuve du vif intérêt que ses membres prenaient aux discussions. On peut l'attribuer à deux causes: les réunions étaient trop fréquentes et presque toujours elles avaient lieu dans la même localité. Sans doute les cours de répétitions annuelles organisés par l'état pour les forestiers communaux et les gardes forestiers sous la direction de l'inspecteur de chaque arrondissement, peuvent à un certain degré remplacer les réunions de ces sociétés, cependant ils ne suffisent plus une fois qu'un vif intérêt s'est éveillé pour l'économie forestière. Ainsi, dans le premier arrondissement, ces cours de répétition introduits en 1866, ont justement servi d'occasion à la réunion de 30 forestiers, qui assemblés à Rheinfelden le 6 novembre 1866 sous la présidence de l'inspecteur Heusler, se sont constitués en société et ont adopté des statuts établissant la convocation de réunions annuelles, qui doivent se tenir dans des localités différentes et être consacrées le matin à des discussions, l'après midi à des excursions forestières. La contribution annuelle a été fixée à 50 cts. Aujourd'hui cette société compte 60 membres, dont beaucoup ne sont pas forestiers. La société envoie régulièrement aux réunions des forestiers des

2^{me} et 4^{me} arrondissements des délégués qui doivent présenter ensuite un rapport écrit et qui reçoivent un dédommagement de 2 à 3 fcs. pour frais de route. Depuis sa fondation, la société a constamment réélu président Mr. l'inspecteur forestier Heusler. Les réunions ont eu lieu en 1867 à Rheinfelden, en 1868 à Frick, en 1869 à Zeiningen, le 21 mai 1871 pour 1870 à Wittnau, et le 10 septembre à Möhlin, en réunion ordinaire pour 1871. Les rapports et les discussions ont roulé sur les sujets suivants : Exposition du plan d'aménagement des forêts de Rheinfelden, en lieu d'introduction à l'excursion faite ensuite dans ces forêts ; éclaircies ; apparition et formation du champignon des poutres ; qualités du pin de Weymouth, sa culture, avantage qu'elle procure ; régénération artificielle des forêts, semis, plantation, bouture ; transport des bois à l'aide de lançoirs en fil de fer ; endiguement des torrents ; exfoliation du pin sylvestre. Les procès-verbaux de cette société témoignent non seulement d'une coopération très-active d'un grand nombre des membres, mais aussi d'un intérêt très vif du public aux discussions et surtout aux excursions forestières. Cette association paraît être en voie de prendre un développement vigoureux et pourra exercer sur la contrée une influence salubre. La société des forestiers du 4^{me} arrondissement, s'est constituée le 7 novembre 1869 sous la présidence de l'inspecteur forestier Riniker. Elle tient des réunions annuelles en alternant de localités. La contribution annuelle des membres, fixée d'abord à 30 cts., a été élevée à 50 cts. ; la plupart des membres sont forestiers de vocation, ils sont actuellement au nombre de 43. En 1870 la réunion eut lieu à Seon, en 1870 à Wildegg, le matin étant chaquefois consacré aux rapports et aux discussions, l'après-midi à des excursions dans les forêts du voisinage. La société délègue des membres aux réunions forestières des 2^{me} et 5^{me} arrondissements. Chaque année 2 membres sont chargés, l'un dans la partie du Nord, l'autre au Sud du district, de faire des observations sur les phénomènes météorologiques et de présenter un rapport sur l'influence qu'exercent ces phénomènes sur la végétation des forêts ; ils reçoivent à cet effet une instruction détaillée. En outre la société a nommé un employé auquel les membres doivent adresser leurs offres ou leurs demandes de plants forestiers, ce qui facilite beaucoup les transactions de ces produits. A chaque vente pour laquelle il a servi d'intermédiaire, l'employé reçoit 50 cts. par

mille plants, et la charge de cette modique augmentation du prix est répartie par moitié entre le vendeur et l'acquéreur. Cette institution est encore trop récente pour qu'on puisse porter un jugement sur sa valeur pratique. Dans les deux réunions annuelles qui ont eu lieu jusqu'ici, les sujets suivants ont été l'objet de rapports ou de discussions : recherche du mode de distribution le plus équitable des gaubes forestières aux bourgeois ; exfoliation du pin sylvestre ; emploi du pin de Weymouth pour les cultures complémentaires. En outre les rapports sur les observations météorologiques et ceux des délégations aux réunions forestières du 2^{me} arrondissement donnèrent lieu à des discussions intéressantes et animées.

Le 2 mai 1870, 32 forestiers communaux et gardes forestiers, réunis à Muri-Egg sous la présidence de l'inspecteur forestier Dössekel ont fondé la société forestière du 5^{me} arrondissement. Leurs statuts prescrivent deux réunions par an, l'une au printemps l'autre en automne. La forme allongée de cet arrondissement rend cette disposition nécessaire pour faciliter à chaque membre l'accès au moins de l'une des deux réunions annuelles, qui alternent sans cesse entre les districts de Muri et de Bremgarten. Le matin du jour de réunion est consacré aux discussions, l'après-midi à une excursion en forêt. La contribution annuelle est de 50 cts. par membre. La première réunion destinée à la fixation des statuts eut lieu le 23 octobre 1870 à Bremgarten, et l'après-midi on visita les forêts de la ville. La seconde réunion eut lieu le 21 mai 1871 à Birri, le président ouvrit les délibérations en présentant un rapport sur les peuplements mélangés. L'excursion de l'après-midi eut pour but les forêts domaniales voisines. La prochaine réunion devait avoir lieu à Wohlen. Les membres, au nombre de 41, sont tous forestiers communaux ou gardes ; les préposés de communes n'ont malheureusement jusqu'ici pas visité ces réunions.

L'absence de société forestière dans le 6^{me} arrondissement s'explique aisément par la nomination récente encore de l'inspecteur forestier actuel. Mr. Ringier n'administre pas son district depuis un temps assez long pour pouvoir songer déjà à fonder une société de ce genre. Lorsqu'on entre en fonctions dans une place semblable on a suffisamment d'ouvrage faisant directement partie de sa charge, d'ailleurs pour fonder une société avec

chance de succès et de durée, il faut être suffisamment connu dans son cercle d'activité. Nous sommes d'ailleurs persuadés que le 6me arrondissement possède parmi ses forestiers communaux et ses gardes, d'excellents éléments pour former une société forestière, et qu'ainsi la formation ne se fera pas longtemps attendre. Cette esquisse assez étendue de l'activité des sociétés forestières de district suffirait déjà pour permettre à nos lecteurs de se former un jugement sur les services qu'elles peuvent rendre à notre économie forestière cantonale. Je me bornerai donc à ajouter quelques mots sur l'impression que j'éprouvai en assistant pour la première fois à la réunion des forestiers du 4me arrondissement, le 10 septembre 1871 à Wildegg, ainsi qu'à celle des forestiers du 2me arrondissement le 24 septembre à Stalden (commune du Bötzbegg) et en prenant part à l'excursion des premiers dans les forêts communales de Möriken. La pluie mit malheureusement obstacle à l'exécution de la course projetée depuis Stalden dans les cultures de la ville de Brugg sur le Wydacker et au Rädlibronn. Je fus vivement réjoui et même quelque peu surpris d'entendre à la réunion de Wildegg la lecture des rapports sur la distribution la plus équitable des gaubes forestiers et sur les observations météorologiques et l'influence de ces phénomènes sur la végétation des forêts; ces rapports présentés par de simples forestiers communaux, étaient fort bien composés pour le fond et la forme, et ils soulevèrent une discussion intéressante à laquelle plusieurs membres prirent part très-activement. Tous ceux qui avaient assisté aux délibérations du matin, se réunirent l'après-midi pour visiter les forêts, et je fus de nouveau frappé des observations et des questions judicieuses que j'entendis prononcer autour de moi. Cette excursion fut l'occasion d'une vraie fête de village, la plupart des habitants de Möriken attendaient les forestiers dans une place admirablement choisie à l'ombre de grands arbres, le conseil municipal leur offrit du vin d'honneur, tandis que les sociétés de chant et la fanfare faisaient retentir l'écho des bois d'accords harmonieux.

Au reste les procès-verbaux des sociétés du 1er et du 2d arrondissement ont enregistré plusieurs autres exemples de l'appui que les communes prêtent aux efforts des forestiers. Dans la réunion à Stalden des forestiers du 2me arrondissement, je fus particulièrement frappé du zèle avec lequel, près de 70 mem-

bres, dont beaucoup ne sont pas forestiers, gravirent la montagne malgré un temps vraiment déplorable; et cette impression devint pour moi d'autant plus agréable lorsque je les vis prêter jusqu'au bout l'attention la mieux soutenue et que j'entendis des rapports écrits, qui ne laissaient rien à désirer, l'un d'un forestier communal sur l'exfoliation du pin sylvestre, un autre d'un instituteur sur le bostriche typographe, etc. Les discussions qui suivirent la lecture de ces rapports, et celles qui s'engagèrent sur d'autres sujets forestiers, donnèrent d'ailleurs la preuve de l'intérêt bien entendu que l'on porte à ces questions.

Devant renoncer, vu le temps toujours très-pluvieux, à l'excursion projetée, on s'attarda plus longtemps à table après le frugal repas, et les discours prononcés ainsi que les toasts portés en partie par des membres qui ne sont nullement forestiers, montrèrent clairement le vif intérêt qu'un très-grand nombre de citoyens portent à l'économie forestière. Nous ne pouvons trop insister sur le puissant levier qu'un tel concours peut prêter à nos efforts, surtout dans nos républiques. C'est aussi la meilleure réponse que je puisse faire à l'objection qu'un forestier, certainement très-distingué et très-estimé, m'exprimait à l'égard de ces associations et que sans doute aussi beaucoup d'autres forestiers auront soulevée à la lecture de cet article: »Depuis l'introduction légale des cours de sylviculture pour les forestiers communaux de chaque arrondissement, ces associations ne perdent-elles pas leur importance, car ce ne sont guères aussi que des écoles, dont l'inspecteur forestier est le régent et dont les gardes et les forestiers communaux sont les élèves; or le but d'une association qui est la réciprocité et la diversité, doit se trouver fortement compromis dans de semblables écoles.« Je ne méconnaissais pas ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette observation, toutefois je suis persuadé que toutes nos sociétés, de quelque nature qu'elles soient, ont pour but l'instruction, et l'encouragement à poursuivre un intérêt spécial, et si l'instruction n'a pas toujours lieu par échange réciproque, il est cependant certain qu'on rencontre dans beaucoup de membres de ces sociétés, les capacités nécessaires pour élaborer d'excellents travaux, et que l'occasion de les formuler est un bien pour celui qui les présente comme pour ceux qui l'écoutent. Bref, je soutiens pour ma part, que ces sociétés locales, bien dirigées, peuvent être et doivent

devenir d'une utilité incontestable pour les progrès de l'économie forestière dans un canton, et que leur activité deviendra d'autant plus précieuse, qu'à côté des forestiers un plus grand nombre de municipaux, d'instituteurs, de membres de commissions forestières et d'autres citoyens y prendront part.

LENZBURG, le 5 octobre 1871.

Walo de Greyerz.

Ecole fédérale des forestiers.

L'école polytechnique fédérale a terminé le 12 août dernier son 16^{me} cycle annuel d'études. Le catalogue des étudiants durant l'année 1870/71 indique 648 élèves réguliers et 281 auditeurs, au total 929. Le nombre des professeurs est de 64, secondés par 12 agrégés. Aux examens d'admission en automne 1870, 110 aspirants furent renvoyés, faute de connaissances suffisantes. Parmi les élèves réguliers 232 sont Suisses, et 416 sont venus de pays étrangers.

Les étudiants à l'école forestière étaient au nombre de 17, dont 9 suivant le premier, et 8 le deuxième cours annuel; 15 d'entre eux sont Suisses, savoir 5 de Soleure, 2 de Berne, 2 de Vaud, et 1 de chacun des cantons de Neuchâtel, Schaffhouse, St. Gall, Tessin, Zoug et Zurich; deux sont étrangers, l'un Russe et l'autre des Indes orientales. Les élèves du second cours doivent subir au commencement de novembre l'examen en obtention de diplôme, ceux du premier cours annuel ont tous été admis à suivre le second cours.

Le sujet mis au concours: »Rapport de l'épicéa et du mélèze au point de vue forestier« a été traité par deux anciens élèves, qui se sont tous deux donné beaucoup de peine pour livrer un travail complet et détaillé.

Mr. H. Liechti de Morat, inspecteur forestier à Bulle, a obtenu le premier prix; Mr. S. Quinche à Dombresson (Neuchâtel) a obtenu l'accessit.

Aux examens de novembre 1870, trois étudiants forestiers ont obtenu le diplôme: